



Quelle garantie prendre dans ce cas ?

Par **ski68**, le **21/10/2015** à **16:52**

J'ai fait un emprunt à la banque suite aux travaux d'agrandissement de mon restaurant.

Quelles sont les garanties que je peux fournir à mon banquier?

Plus tard si les travaux sont fait et que je décide de vendre mon fond de commerce, quelle(s) précaution(s) dois je conseiller à l'acquéreur du fonds pour éviter les mauvaises surprises? A l'inverse, de quelle garanties de paiement dois je bénéficier?

Par **HOODIA**, le **22/10/2015** à **08:19**

Rassurez vous votre banquier devrait prendre une hypothèque